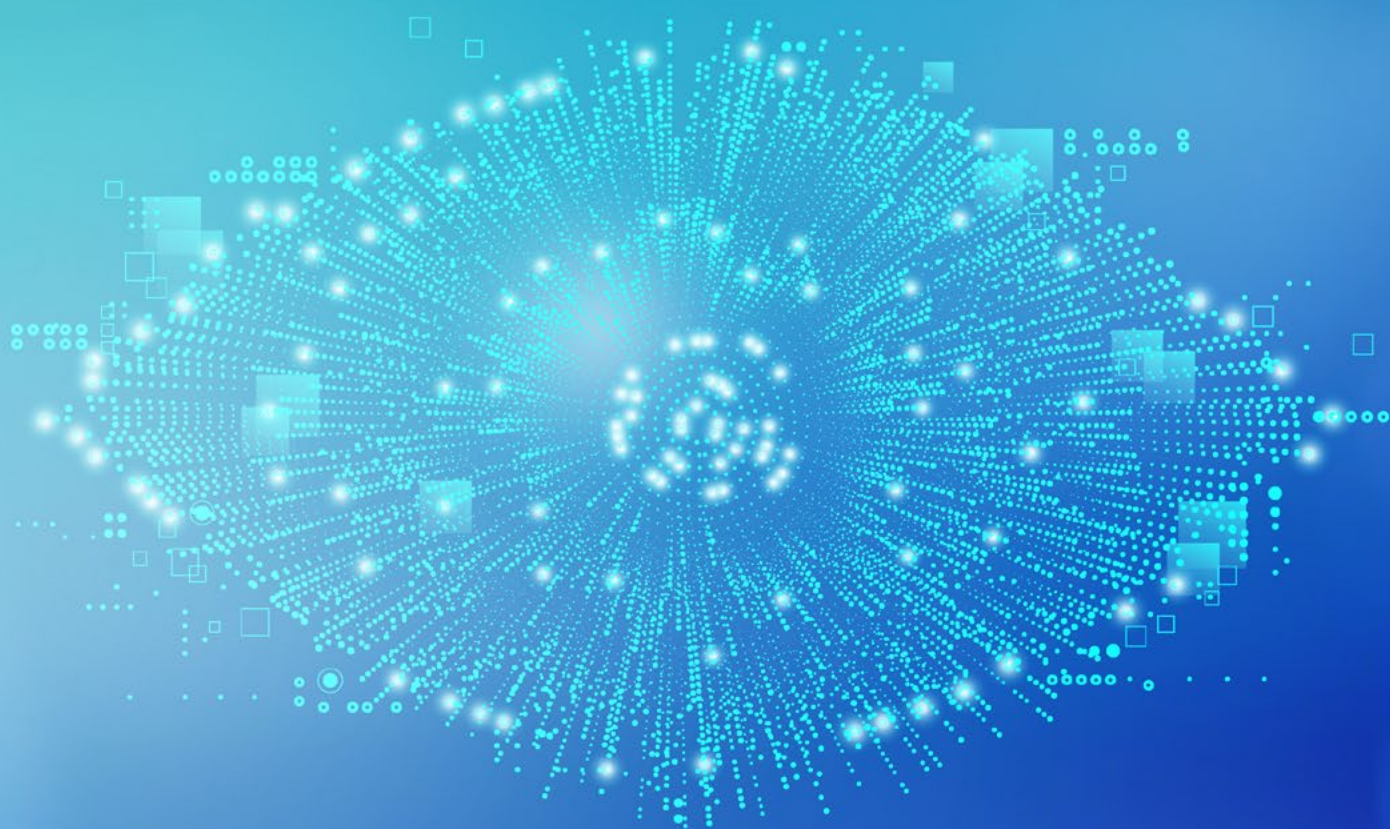


TARIF 2023

APPLICABLE DÈS DÉCEMBRE 2022



PRESBYTIE

ASTIGMATISME

MYOPIE &
HYPERMÉTROPIE

SÉCHERESSE OCULAIRE

Alcon



Cher partenaire,

Depuis de nombreuses années, nous collaborons afin de répondre aux besoins de millions de porteurs de lentilles de contact.

Vous l'avez vu, depuis 2020, Alcon a fortement accéléré **sa dynamique d'innovation** afin d'aider les porteurs de lentilles à voir le monde dans toute sa splendeur : pas moins de **5 lancements de produits ces deux dernières années**. En particulier, nous avons développé la catégorie de lentilles de contact en **silicone hydrogel à surface d'eau** avec les lancements de la gamme de lentilles journalières PRECISION1™ en version sphérique et torique, et le développement de la marque TOTAL™ : **lancement de la lentille Dailies TOTAL1™ for Astigmatism** qui vient compléter la famille Dailies TOTAL1™ maintenant accessible pour toutes les amétropies et **enfin la gamme de lentilles mensuelles TOTAL30™**, maintenant disponible en sphérique et torique.

C'est cette dynamique d'innovation qui porte la croissance du marché des lentilles et la position d'Alcon, qui devient en 2022, l'acteur de la contactologie à enregistrer la plus forte croissance en part de marché (+1,4 point de part de marché*)

Dans un contexte macroéconomique mondial confronté à une période de grande incertitude, de pénurie de matières premières et de crise énergétique, nous aurons d'autant plus à cœur en 2023 de soutenir votre croissance grâce à notre portefeuille de produits et nos services :

- Avec nos dernières **innovations en lentilles silicone hydrogel à surface d'eau**

- Avec une **simplification de nos gammes de solutions d'entretien et de lentilles de couleurs** afin de mieux pouvoir vous servir dans une situation d'approvisionnement mondiale des matières premières complexe
- Avec des **offres commerciales attrayantes, diversifiées et clé en main** pour vous permettre de développer des solutions adaptées à votre typologie de magasin et fidéliser vos porteurs de lentilles
- Avec un **accompagnement dans le développement de l'expertise technique de vos équipes** au travers de formations spécifiques que ce soit dans vos points de vente, dans notre centre de formation Alcon Training Center à Rueil Malmaison, ou par le biais de formats digitaux.
- Enfin, nous souhaitons adresser avec vous **l'enjeu environnemental**. Depuis plusieurs années, Alcon prend des mesures afin de modifier profondément sa façon de produire. En 2022, nous avons également signé un **partenariat avec Plastic Bank** afin d'agir sur le plastique que nous produisons en en récupérant l'équivalent. Nous vous en dirons rapidement plus sur les nombreuses actions prises pour faire face à cet enjeu.

Ensemble, construisons une belle année 2023 en contactologie.

Bien cordialement,

Olivia Pelletier
Directrice Division Contactologie



LA GAMME À SURFACE D'EAU



TOTAL 30™ - DAILIES TOTAL 1™ - PRECISION 1™



Alcon

TOTAL 30™

LENTILLE DE CONTACT À RENOUVELLEMENT MENSUEL

CONFORT¹
et réduction de l'adhésion bactérienne⁸

INNOVATION EN LENTILLES MENSUELLES



GRADIENT D'EAU

Une **hydratation unique** en lentilles mensuelles, depuis **55% d'eau^{2,3} au cœur** de la lentille, jusqu'à plus de **90%** en surface et **près de 100% d'eau en extrême surface^{2,3*}**



LA TECHNOLOGIE CELLIGENT™

Une **performance maintenue jusqu'au 30^{ème} jour^{4,5,6**}** grâce à une **surface biomimétique** qui mime la structure cellulaire de la surface cornéenne^{2,4,7}

* Plus de 90 % en surface et près de 100 % en extrême surface, selon des mesures in vitro sur des lentilles non portées. Extrapolation utilisant des modèles de régression linéaire ou asymptotique. ** Selon une étude observant l'indentation, la mouillabilité, la quantité de MPC en surface et l'adhésion des lipides au 30ème jour de port, avec OPTI-FREE RepleniSH utilisé pour le nettoyage, la décontamination et la conservation, conformément aux instructions de la notice.

1. CLY935-C013 - Feels Like Nothing - Claims Support Summary (v1.0) February 2021; page 4. Étude clinique multicentrique, prospective, randomisée, croisée, en double aveugle sur 65 jours incluant 66 patients (dont 65 ont complété l'étude) portant soit la lentille Total 30, soit la lentille Biofinity et ayant pour objectif principal la mesure de l'acuité visuelle. Des questionnaires subjectifs de type Likert ont également été réalisés sur le confort et le ressenti des porteurs après 1 jour et 30 jours de port. **2.** Tucker B. Surface Characteristics of lehficon A. January 2021; page 3. Méthodologie : De multiples techniques analytiques ont été utilisées dans cette étude pour caractériser le cœur et la couche superficielle externe de la lentille lehficon A. En conclusion de cette étude, les lentilles de contact lehficon A sont composées d'un noyau en silicone hydrogel avec une teneur en eau de 55 % et d'une couche superficielle externe en hydrogel non silicone ayant une teneur en eau élevée ($\geq 90\%$). La couche superficielle externe est liée de manière covalente à l'acide polyméthacrylique, qui s'interpénètre dans le silicone hydrogel. En raison de la réaction des composants de la couche superficielle externe pendant l'autoclavage, la surface extérieure est un hydrogel à gradient d'eau qui va de 55% de teneur en eau au niveau du cœur, à une teneur en eau supérieure à 90% à la surface la plus externe. De multiples techniques analytiques ont montré que cette couche superficielle externe d'eau est composée de groupes PC recouvrant uniformément le cœur de la lentille. **3.** Oylter P. Outermost Surface Softness Analysis of lehficon A Contact Lenses. February 2021; pages 3,6,8. Méthodologie : L'objectif de l'étude est d'estimer la teneur en eau à la surface la plus externe des lentilles de contact lehficon A. Abstract : La surface à gradient d'eau d'Alcon offre une surface de lentille de contact très mouillable, douce et lubrifiante. En commençant par la recherche sur le produit Dailies Total 1, de nouvelles méthodes de caractérisation de la surface ont été développées pour mieux comprendre la structure de la surface à gradient d'eau. Comme la structure de la surface à gradient d'eau est très fine (< 10 microns), par rapport à l'épaisseur totale (dans certains endroits > 300 microns), l'analyse gravimétrique traditionnelle ne peut pas être utilisée pour quantifier la teneur en eau du gradient d'eau. En raison des limites des techniques conventionnelles de mesure de la teneur en eau pour les structures superficielles minces, une nouvelle méthode a été identifiée dans le cadre de l'étude de la structure de surfaces minces. Ce rapport décrit l'utilisation d'un dispositif de nanoindentation Optics11 pour mesurer le module de surface des lentilles de contact lehficon A à différentes profondeurs. Le module de surface à ces différentes profondeurs peut être utilisé pour estimer la teneur en eau en fonction de la profondeur, en utilisant des hydrogels conventionnels (Petrisoft) pour fournir cette corrélation. D'après cette recherche, les 300 nm les plus externes montrent une augmentation régulière de la souplesse et de la teneur en eau en se rapprochant de la surface, et toutes les valeurs présentent une teneur en eau beaucoup plus élevée que celle du cœur de la lentille (55 %). En raison des limitations des instruments et des hypothèses de surface en dessous de 50 nm, différents modèles ont été utilisés pour extrapoler les résultats à la surface la plus externe. En utilisant des modèles de régression linéaires ou asymptotiques, la surface la plus extérieure du gradient d'eau approche les 100 % de contenu en eau. **4.** Shi X, et al. Surface characterization of a silicone hydrogel contact lens having bioinspired 2-methacryloyloxyethyl phosphorylcholine polymer layer in hydrated state. Colloids Surf B: Biointerfaces. March 2021;199:111539. Méthodologie : Dans cette étude, différentes méthodes sont proposées pour observer la structure de la surface des lentilles de contact à l'état hydraté. Abstract : Un matériau de lentille de contact en silicone hydrogel, avec une structure chimique et physique unique, a été conçu pour une performance oculaire à long terme. L'amélioration de ce matériau de lentille de contact en silicone hydrogel a été obtenue grâce à une modification de surface à l'aide d'un polymère 2-méthacryloyloxyéthylphosphorylcholine (MPC) réticulable et bioinspiré, qui crée une couche de gel de surface souple sur le matériau de base en silicone hydrogel. Les propriétés de surface de cette lentille modifiée par le polymère MPC ont été caractérisées dans des conditions d'hydratation révélant, entre autres, sa structure en polymère unique, son excellente hydrophilie et sa flexibilité. L'analyse de la couche de polymère MPC à l'état hydratée a été réalisée en utilisant une combinaison de microscopie électronique à balayage à haute résolution et de microscopie à force atomique. Comparée au matériau de base en silicone hydrogel, cette surface présentait un angle de contact avec les bulles captives plus élevé, ce qui correspond à une plus grande hydrophilie de la surface. En outre, la couche de polymère MPC hydratée présentait une surface extrêmement souple et réduisait le coefficient de friction de plus de 80 %. Ces caractéristiques ont été attribuées à l'état d'hydratation de la couche de polymère MPC à la surface du matériau de base en silicone hydrogel. En outre, la force d'interaction du dépôt de protéines a été réduite sur la surface. Ces propriétés de surface supérieures devraient contribuer à une excellente performance oculaire. **5.** Tucker B. Surface Analysis of Worn and Out of Pack lehficon A Lenses. October 2020; pages 3,6,7. Méthodologie : Cette étude a testé les propriétés de surface de la lentille lehficon A, à la fois OOP et après 30 jours de port, en utilisant iDDR0P, SBQ, Optics11 et la coloration CRP. Abstract : Les propriétés de surface des lentilles de contact lehficon A (également appelées « Phoenix ») ont été testées à l'aide des méthodes iDDR0P, SBQ, Optics11 et de la coloration CRP. La couche superficielle externe s'est avérée mouillable, uniforme, souple et a conservé les groupes fonctionnels actifs de la phosphatidyl choline même après 30 jours de port. Ces résultats indiquent que la couche superficielle externe de lehficon A est suffisamment durable pour résister 30 jours. **6.** Ishihara K, et al. Antifouling silicone hydrogel contact lenses with a bioinspired 2-methacryloyloxyethyl phosphorylcholine polymer surface. ACS Omega. 2021;6:7058-7067. Méthodologie : Les propriétés des lentilles de contact en silicone hydrogel ont été étudiées dans cette étude en mettant l'accent sur la réponse biologique à la surface. Abstract : Inspiré par la surface de la membrane cellulaire ainsi que par le tissu oculaire, un nouveau matériau de lentille de contact en silicone hydrogel antiallagement et cliniquement applicable a été développé. Les caractéristiques chimiques et biologiques uniques de la surface d'un substrat en silicone hydrogel ont été obtenues par une couche de polymère réticulée composée de 2-méthacryloyloxyéthylphosphorylcholine (MPC), qui a été considérée comme importante pour une performance oculaire optimale. Les effets de la couche de polymère sur l'adsorption de biomolécules, telles que les lipides et les protéines, et l'adhésion de cellules et de bactéries ont été évalués et comparés à ceux de plusieurs matériaux conventionnels de lentilles de contact en silicone hydrogel. La couche de polymère MPC a offert une résistance significative au dépôt de lipides, comme le démontrent visuellement les images confocales tridimensionnelles de lentilles de contact entières. De plus, l'adhésion des cellules fibroblastes a été réduite à un niveau de 1 % par rapport à celle des lentilles de contact conventionnelles en silicone hydrogel. Le mouvement des cellules à la surface du matériau de la lentille modifié par le polymère MPC était plus important que celui des autres lentilles de contact en silicone hydrogel, ce qui indique que la lubrification de la surface de la lentille est plus importante. La nature hydrophile supérieure de la couche de polymère MPC offre des propriétés de surface améliorées par rapport au substrat de base en silicone hydrogel sous-jacent. **7.** Cantu-Crouch D. Scanning Transmission Electron Microscopy of lehficon A and Human Corneal Surface. December 2020; pages 1,2,3. Méthodologie : Les structures de surface de la lentille de contact lehficon A et de la coréenne humaine ont été imagées par microscopie électronique à transmission à balayage (STEM) afin de comparer leur similitude de morphologie. Le système ESEM Thermo Fisher FEI Quanta 250 FEG a été utilisé pour les expériences. Des sections minces de lentilles de contact lehficon A ou de coréenne humaine ont été imagées avec le système fonctionnant en mode d'imagerie STEM. En conclusion, la microscopie électronique à transmission à balayage (STEM) a démontré que la structure en brousse du polymère MPC sur la surface de la lentille de contact lehficon A mime la morphologie du glycoalyx de la surface de la coréenne humaine. **8.** Cray M. Comparing Bacterial Biofilm between Phoenix and Competitor Lenses. October 2020; pages 1,5. Méthodologie : Les lentilles ont été exposées à des bactéries Pseudomonas Aeruginosa dans une suspension de 10^6 à 10^7 d'unités coloniales formées par mL (CFU/mL) pendant 2h à 37°. Après rinçages les lentilles ont été placées sous un microscope confocal afin d'observer le biofilm bactérien par fluorescence. Les points verts représentent l'adhésion des bactéries p.aeruginosa métaboliquement actives à la surface des lentilles.

TOTAL 30™ LENTILLE MENSUELLE SPHÉRIQUE

Diamètre 14,20 mm Rayon 8,40 mm Dk/e 154 à -3,00 D



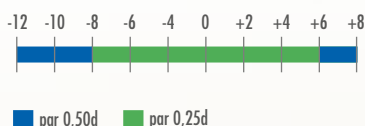
Boîte de
6 lentilles
38,30 €

Boîte de
3 lentilles
20,50 €

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Gradient d'eau™
- Technologie Celligent™

PUISSANCES



TOTAL 30™ FOR ASTIGMATISM LENTILLE MENSUELLE TORIQUE

Diamètre 14,50 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 123 à -3,00 D



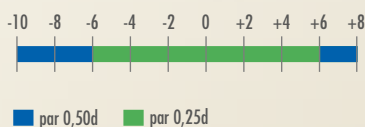
Boîte de
6 lentilles
38,60 €

Boîte de
3 lentilles
20,80 €

CARACTÉRISTIQUES

- Celligent™
- Gradient d'eau™
- Géométrie Precision Balance 814™

PUISSANCES



CYLINDRE

-0,75 à -2,25
(par pas de 0,50D)

AXES (par 10°)

10° à 180°
(par pas de 10°)

MENSUELLE EN SILICONE HYDROGEL

AIR OPTIX™

LENTILLES DE CONTACT MENSUELLES

LE CONFORT³ EN LENTILLES POUR TOUTE LA FAMILLE

Air Optix™ plus HydraGlyde™ existe pour les porteurs myopes et hypermétropes, astigmates et aussi presbytes



**Étude in vitro

1. Lally J, Ketelson H, Borazjani R, et al. A new lens care solution provides moisture and comfort with today's contact lenses. *Optician*. 2011;241 (6296): 42-46.
2. Nash WL, Gabriel MM. Ex vivo analysis of cholesterol deposition for commercially available silicone hydrogel contact lenses using a fluorometric enzymatic assay. *Eye & Contact Lens* 2014; 40 : 277-282.
3. Eiden SB, Davis R, Bergenske P. Prospective study of lotrafilcon B lenses comparing 2 versus 4 weeks of wear for objective and subjective measures of health, comfort, and vision. *Eye & Contact Lens*. 2013;39(4):290-294.



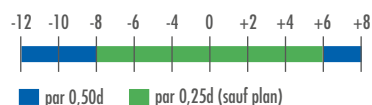
AIR OPTIX™ PLUS HYDRAGLYDE™ LENTILLE MENSUELLE SPHÉRIQUE

Diamètre 14,20 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 138

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Hydraglyde™
- Technologie Smartshield™

PUISSANCES



17,80€ boîte de 3
31,30€ boîte de 6



FAITES ÉVOLUER VOS PORTEURS VERS
AIR OPTIX™ PLUS HYDRAGLYDE™
pour plus d'hydratation¹ sans réadaptation⁴

19,90€ boîte de 3
34,80€ boîte de 6

*Comparé à Air Optix™ Aqua.



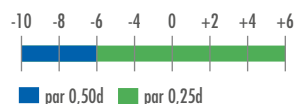
AIR OPTIX™ PLUS HYDRAGLYDE™ FOR ASTIGMATISM LENTILLE MENSUELLE TORIQUE

Diamètre 14,50 mm Rayon 8,70 mm Dk/e 108

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Hydraglyde™
- Technologie Smartshield™
- Géométrie Precision Balance 8 | 4™

PUISSANCES



19,50€ boîte de 3
36,80€ boîte de 6

CYLINDRES

-0,75 D | -1,25 D | -1,75 D | -2,25 D

AXES Tous les axes, par 10°
18 axes : de 0° à 180°



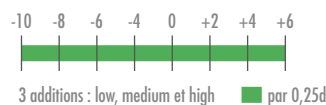
AIR OPTIX™ PLUS HYDRAGLYDE™ MULTIFOCAL LENTILLE MENSUELLE MULTIFOCALE

Diamètre 14,20 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 138

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Hydraglyde™
- Technologie Smartshield™
- Géométrie Precision Profile™

PUISSANCES



24,40€ boîte de 3
44,30€ boîte de 6

3 additions : low, medium et high par 0,25d



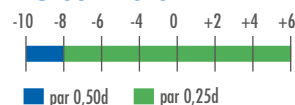
AIR OPTIX™ NIGHT & DAY AQUA LENTILLE MENSUELLE SPHÉRIQUE

Diamètre 13,80 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 138

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Smartshield™

PUISSANCES



57,60€ boîte de 6

DAILIES
TOTAL 1™
LENTILLES DE CONTACT JOURNALIÈRES

UNE COMBINAISON
DE TECHNOLOGIES
AU SERVICE DU CONFORT⁴



**LA TECHNOLOGIE
SMARTEARS™**

Un composant du film lacrymal introduit
dans la lentille : **la phosphatidylcholine**



Pour favoriser la **stabilité du film lacrymal**⁵ et **diminuer la sensation de sécheresse associée** au port de lentilles^{5*}

*Étude in vitro



LE GRADIENT D'EAU

**Une teneur en eau élevée
à la surface de la lentille**

Plus de 80% à la surface¹ et
près de 100% à l'extrême surface^{2,3}



Pour une bonne **lubrification**
et un **bon confort** tout au long
de la journée⁴



1. Voir notice d'utilisation des DAILIES TOTAL 1™. 2. DAILIES TOTAL 1™ (Delefilcon A) soft contact lens CE technical file. Chap 1.1.1 Detailed Device Description Including Intended Use/Purpose - page 9 - 28/02/2020. 3. DUNN, Alison C., URUENA, Juan Manuel, HUO, Yuchen, et al. Lubricity of surface hydrogel layers. Tribology Letters, 2013, vol. 49, no 2, p. 371-378. 4. Evaluation of the Lubricity of DAILIES TOTAL 1™ Contact Lenses After Wear, 2014, TDOC-0017912, page 15. Méthodologie : site unique, prospective, croisement, observateur masqué, randomisée, contrôle actif de l'efficacité et étude de sécurité avec évaluation des analyses exploratrices de DAILIES TOTAL 1™, lentilles en delefilcon A à gradient d'eau. Chez des sujets (N = 15) de 18 ans et plus, adaptés en lentilles de contact et possédant des yeux sains, les porteurs de lentilles de contact souples actuelles dans les deux yeux [nécessitant une plage de puissance de -0,50 dioptries (D) -10,00 D]. L'objectif premier de l'étude était de démontrer que le pouvoir lubrifiant des DAILIES TOTAL 1™, après 16 heures de port et comparer l'usure à des lentilles DAILIES TOTAL 1™ non portées. Le deuxième objectif était de mesurer le confort subjectif et la sécheresse au quotidien après 15 mn et 16h de port. 5. Pitt, W. G., Jack, D. R., Zhao, Y., Nelson, J. L., & Pruitt, J. D. (2011). Loading and release of a phospholipid from contact lenses. Optometry & Vision Science, 88(4), 502-506.



DAILIES TOTAL ①™ LENTILLE JOURNALIÈRE SPHÉRIQUE

Diamètre 14,10 mm Rayon 8,50 mm Dk/e 156 à -3,00 D

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Gradient d'eau™
- Technologie SmarTears™

PUISSANCES



26,00€ boîte de 30
74,20€ boîte de 90

DAILIES TOTAL ①™ FOR ASTIGMATISM LENTILLE JOURNALIÈRE TORIQUE

Diamètre 14,50 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 127 à 3,00 D

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Gradient d'eau™
- Technologie SmarTears™
- Géométrie Precision Balance 814™

PUISSANCES



CYLINDRE

-0,75 D	...	-0,75 D	...	-0,75 D	...	-0,75 D
-1,25 D	...	-1,25 D	...	-1,25 D	...	-1,25 D
-1,75 D	...	-1,75 D	...	-1,75 D	...	-1,75 D

AXES (PAR 10°)

10° à 180°	...	10° à 180°	...	10° à 180°	...	10° à 180°
10°/20°	...	10°/20°	...	10°/20°	...	10°/20°
70° à 110°	...	70° à 110°	...	70° à 110°	...	70° à 110°
160° à 180°	...	160° à 180°	...	160° à 180°	...	160° à 180°



28,00€ boîte de 30
79,00€ boîte de 90



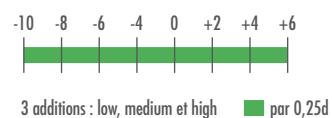
DAILIES TOTAL ①™ MULTIFOCAL LENTILLE JOURNALIÈRE MULTIFOCALE

Diamètre 14,10 mm Rayon 8,50 mm Dk/e 156 à -3,00 D

CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Gradient d'eau™
- Technologie SmarTears™
- Géométrie Precision Profile™

PUISSANCES



30,20€ boîte de 30
85,30€ boîte de 90

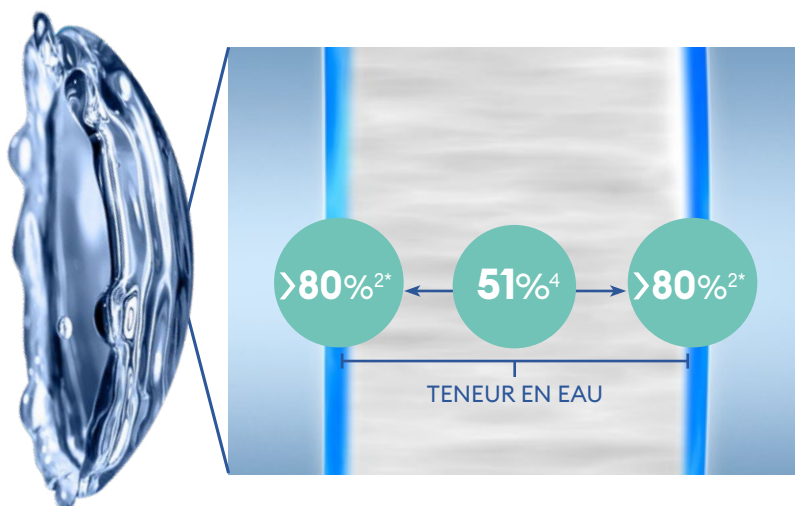
PRECISION 1™

LENTILLES DE CONTACT JOURNALIÈRES

Pour commencer en lentilles de contact
et devenir un porteur assidu

LA TECHNOLOGIE SMARTSURFACE™

Une couche permanente d'hydratation, ultra fine, et de haute performance excédant les 80% d'eau^{2**} à la surface pour une hydratation de surface longue durée³ et un bon confort^{1*}



VISION
PRÉCISE^{1**}



FACILITÉ DE
MANIPULATION^{1**}



CONFORT
DANS LE TEMPS^{1**}

* 87%

** Résultats basés sur les moyennes de notations subjectives pour la qualité de vision, le confort général et la manipulation chez des sujets portant les lentilles de contact PRECISION 1™ lors de la visite de contrôle des trois mois, n=69.

1. Cummings S, Giedd B, Pearson C. Clinical performance of a new daily disposable spherical contact lens. Optom Vis Sci. 2019;96:Abstract 195375. 2. PRECISION 1™ (DDT2) Lens with Smart Surface study. Rapport n°A01160-REP-044605- Février 2019, Page 5. 3. Tucker B, Leveillee E, Bauman E, Subbaraman L. Characterization of the Surface Properties of a Novel Daily Disposable Silicone Hydrogel Contact Lens. Poster presented at the American Academy of Optometry Annual Conference, October 23-26; Orlando FL. 4. Notice d'utilisation PRECISION 1™

PRECISION 1™

LENTILLE JOURNALIÈRE SPHÉRIQUE



Diamètre 14,20 mm Rayon 8,30 mm Dk/e 100 à -3,00D

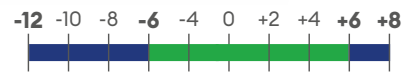
20,60€ boîte de 30
60,30€ boîte de 90



CARACTÉRISTIQUES

- Silicone Hydrogel
- Technologie SmartSurface™
- Filtre UV de classe 1
(≥ 90% UVA, ≥ 99% UVB^{4*})

PUISSANCES



■ par 0,50D

■ par 0,25D (sauf plan, -0,25D et +0,25D)

PRECISION 1™ FOR ASTIGMATISM

LENTILLE JOURNALIÈRE TORIQUE



Diamètre 14,50 mm Rayon 8,50 mm Dk/e 90 à -3,00D

22,60€ boîte de 30
61,70€ boîte de 90



CARACTÉRISTIQUES

- Silicone Hydrogel
- Technologie SmartSurface™
- Géométrie Precision Balance 8|4™
- Filtre UV de classe 1
(90% des UVA, 99% des UVB^{4*})

PUISSANCES



CYLINDRE

-0,75 D	⋮	-0,75 D	⋮
-1,25 D	-2,25 D	-1,25 D	-2,25 D
-1,75 D	⋮	-1,75 D	⋮

AXES (PAR 10°)

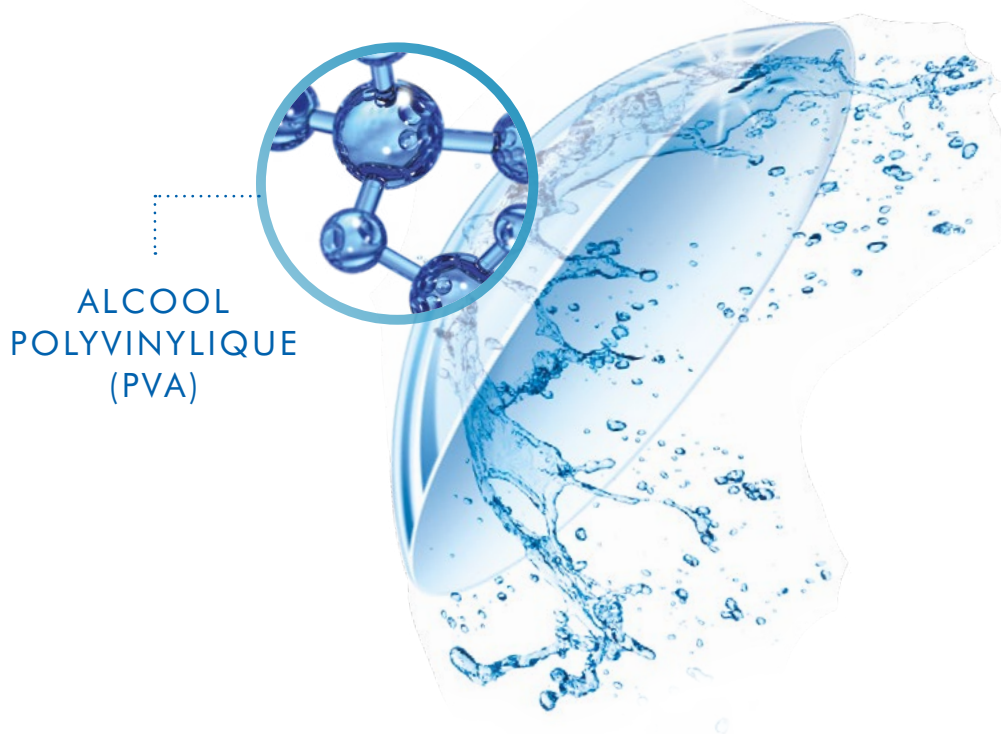
10° à 180°	⋮	10°/20°	⋮	10°/20°	⋮	10°/20°
		70° à 110°		70° à 110°		160° à 180°
		160° à 180°		160° à 180°		160° à 180°

* En moyenne sur l'ensemble du spectre

DAILIES™

AquaComfort PLUS™

LENTILLES DE CONTACT JOURNALIÈRES



ALCOOL
POLYVINYLIQUE
(PVA)

TECHNOLOGIE DU CLIGNEMENT ACTIF

3 AGENTS LUBRIFIANTS · 3 ACTIONS

Une technologie unique au service du confort



Effet confort immédiat¹
 💧 Agent viscosifiant HPMC*
 Lubrifie et augmente
 le confort à la pose



Effet confort au début de la journée
 💧 Agent mouillant PEG*
 Se lie au PVA pour agmenter
 la mouillabilité



Effet hydratation longue durée²
 💧 Agent hydratant PVA*
 Stabilité du film lacrymal³
 Diffusion jusqu'à 16h de port²

* HPMC = Hydroxypropyl méthylcellulose / PEG = Polyéthylène glycol / PLV = alcool polyvinyle

1. White, C. J., Thomas, C. R., & Byrne, M. E. (2014). Bringing comfort to the masses: a novel evaluation of comfort agent solution properties. *Contact Lens and Anterior Eye*, 37(2), 81-91. **2.** Winterton, L. C., Lally, J. M., Sentell, K. B., & Chapoy, L. L. (2007). The elution of poly (vinyl alcohol) from a contact lens: the realization of a time release moisturizing agent/ artificial tear. *Journal of Biomedical Materials Research Part B: Applied Biomaterials*, 80(2), 424-432. **3.** Wolffsohn, J. S., Hunt, O. A., & Chowdhury, A. (2010). Objective clinical performance of "comfort-enhanced" daily disposable soft contact lenses. *Contact Lens and Anterior Eye*, 33(2), 88-92. Étude prospective portant sur 4 lentilles : Hilafilcon B (nom de marque : Soflens®) ; Etafilcon A Plus (nom de marque : Acuvue® Moist®) ; Nelfilcon A (nom de marque : Focus™ DAILIES™ All Day Comfort) ; Nelfilcon A Plus (nom de marque : DAILIES™ AquaComfort PLUS™). Chez 34 porteurs, après 1 semaine de port : mesures après 8, 12 et 16h de port. Critères d'évaluation : break-up time du film lacrymal, hauteur du prisme de larme, hyperémie bulbaire et température de la surface oculaire. Résultats : le film lacrymal a été significativement plus stable à la surface du Nelfilcon A plus (p=0,002) qu'avec les autres lentilles testées : Break-up time du film lacrymal (moyenne entre 8h, 12h et 16h de port) : Nelfilcon A Plus = 16.7 ± 6.8 s; Nelfilcon A = 15.0 ± 6.6 s, Etafilcon A Plus = 14.2 ± 7.0 s, Hilafilcon B = 12.7 ± 4.3 s, p = 0.002. Hauteur du prisme : Hilafilcon B: 0.25 ± 0.09 mm; Nelfilcon A: 0.25±0.08 mm; Nelfilcon A Plus: 0.23±0.08 mm; Etafilcon A Plus: 0.23 ±0.08 mm; différence significative, mais cliniquement faible, entre les lentilles : p = 0.04. Température de la surface oculaire : Hilafilcon B: 35.53 ± 0.92 °C; Nelfilcon A: 35.67 ± 0.93 °C; Nelfilcon A Plus: 35.66 ± 0.93 °C; Etafilcon A Plus: 36.21±0.85 °C, pas de différence entre les lentilles : p = 0.45.



DAILIES™ AQUACOMFORT PLUS™ LENTILLE JOURNALIÈRE SPHÉRIQUE

Diamètre 14 mm

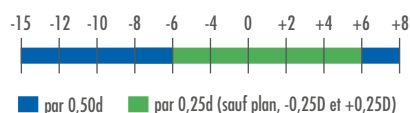
Rayon 8,70 mm

Dk/e 26

CARACTÉRISTIQUES

- Matériaux HPMC, PEG, PVA
- Technologie clignement actif

PUISSANCES



■ par 0,50d ■ par 0,25d (sauf plan, -0,25D et +0,25D)

8,00€ boîte de 10*
17,50€ boîte de 30

47,60€ boîte de 90
93,10€ boîte de 180*

*Pour les boîtes de 10 et les boîtes de 180, puissances sphériques disponibles de -10,00D à +6,00D.

JOURNALIÈRES

DAILIES™ AQUACOMFORT PLUS™ TORIC LENTILLE JOURNALIÈRE TORIQUE

Diamètre 14,40 mm

Rayon 8,80 mm

Dk/e 26

CARACTÉRISTIQUES

- Matériaux : HPMC, PEG, PVA
- Technologie Clignement actif
- Géométrie Precision curve™

PUISSANCES

+4,00D à -6,00D par 25
-6,50D à -8,00D par 0,50

CYLINDRES

-0,75D / -1,25D / -1,75D

19,90€ boîte de 30
55,10€ boîte de 90

PUISSANCES

10 ; 20 ; 70 ; 80 ; 90 ; 100 ;
110 ; 160 ; 170 ; 180



DAILIES™ AQUACOMFORT PLUS™ MULTIFOCAL LENTILLE JOURNALIÈRE MULTIFOCALE

Diamètre 14 mm

Rayon 8,70 mm

Dk/e 26

CARACTÉRISTIQUES

- Matériaux HPMC, PEG, PVA
- Technologie clignement actif
- Géométrie Precision Profile™

PUISSANCES



3 additions : low, medium et high ■ par 0,25d

24,80€ boîte de 30

FOCUS DAILIES® ALL DAY COMFORT LENTILLE JOURNALIÈRE SPHÉRIQUE

Diamètre 13,80 mm

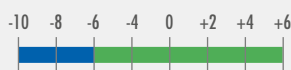
Rayon 8,60 mm

Dk/e 26

CARACTÉRISTIQUES

- Nelfilcon A avec technologie PVA
- Lighstream Technology™

PUISSANCES



■ par 0,50d ■ par 0,25d (sauf plan, -0,25D et +0,25D)

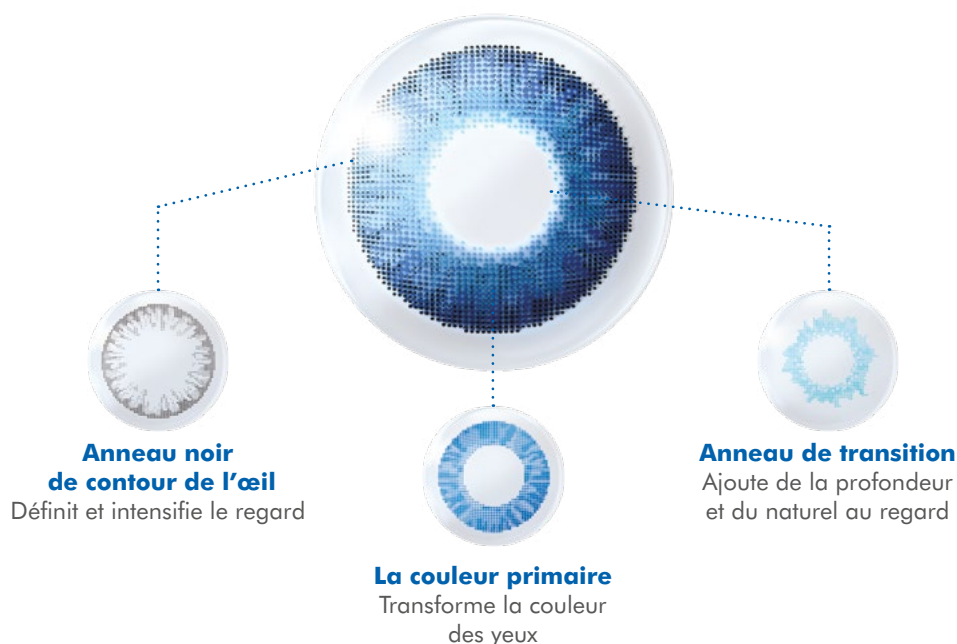
FAITES ÉVOLUER VOS PORTEURS
VERS DES MATÉRIAUX
DE DERNIÈRE GÉNÉRATION

20,60€ boîte de 30
55,30€ boîte de 90

LENTILLES DE COULEUR

EXPRIMEZ VOTRE COULEUR

TECHNOLOGIE COULEUR 3-EN-1



AIR OPTIX™ COLORS MENSUELLES COULEURS

Diamètre 14,20 mm

Rayon 8,60 mm

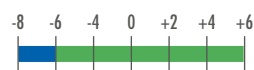
Dk/e 138



CARACTÉRISTIQUES

- Silicone hydrogel
- Technologie Smartshield™
- Technologie Couleur 3-en-1

PUISSANCES*



■ par 0,50d ■ par 0,25d

COULEURS



Vert Amande
Green



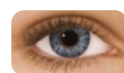
Gris Perle
Grey



Caramel
Pure Hazel



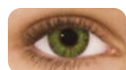
Bleu Azur
Blue



Gris Etincelant
Sterling Grey



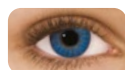
Ambre
Honey



Vert Emeraude
Gemstone Green



Turquoise
Turquoise



Bleu Brillant
Brilliant Blue



Bleu Passion
True Sapphire



Cannelle
Brown



Améthyste
Amethyst

*Disponibles avec ou sans correction. Les lentilles planes / sans correction ne sont pas des dispositifs médicaux.



FRESHLOOK™ COLORBLEND

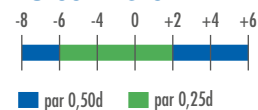
MENSUELLES COULEURS

Diamètre 14,50 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 20
(peut varier avec la puissance**)

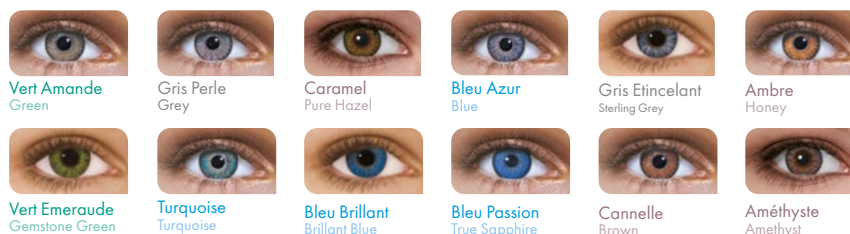
CARACTÉRISTIQUES

- Phemfilcon A avec filtre UV
- 12 couleurs
- Technologie Couleur 3-en-1

PUISSANCES*



COULEURS



FRESHLOOK™ ONE-DAY™

JOURNALIÈRES COULEURS

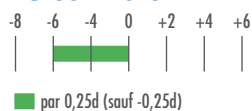
Diamètre 13,80 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 26



CARACTÉRISTIQUES

- Nefilcon A
- 4 couleurs
- Technologie Couleur 3-en-1

PUISSANCES*



13,60€ boîte de 10

COULEURS



FRESHLOOK™ ILLUMINATE™

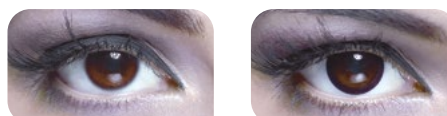
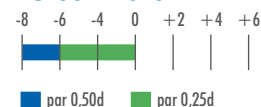
JOURNALIÈRES COULEURS

Diamètre 13,80 mm Rayon 8,60 mm Dk/e 26

CARACTÉRISTIQUES

- Effet grands yeux, sans modification de la couleur
- Technologie Couleur 3-en-1

PUISSANCES*



SANS
FRESHLOOK™ ILLUMINATE™

AVEC
FRESHLOOK™ ILLUMINATE™

*Disponibles avec ou sans correction. Les lentilles planes / sans correction ne sont pas des dispositifs médicaux.

** Voir notice d'utilisation Freshlook™ ColorBlends

SOLUTIONS D'ENTRETIEN

POUR VOS PORTEURS DE LENTILLES

OPTI-FREE™ EXPRESS

Pour des lentilles souples
saines et hydratées⁴



Solutions d'entretien multifonctions
Simple d'utilisation

OPTI-FREE™ PUREMOIST™

Pour un confort tout
au long de la journée^{1,2,3}



AOSEPT PLUS™ avec HYDRAGLYDE™

Pour les yeux sensibles
et les allergies^{5,6}



Solution oxydante
Sans conservateur⁶

1. Lally J, Ketelson H, Borazjani R, et al. A new lenscare solution provides moisture and comfort with today's CLs. Optician 4/1/2011, vol 241 issue 6296, 42-46. 2. Davis J, Ketelson HA, Shows A, Meadows DL. A lenscare solution designed for wetting silicone hydrogel materials. ARVO Meeting Abstracts April 11, 2010 51:3417. 3. Notice d'utilisation Opti-Free™ Puremoist™. 4. Notice d'utilisation OPTI-FREE™ EXPRESS™. 5. Bloise, L., and E. Le Blond. « Entretien des lentilles de contact. » Florence Malet. Les lentilles de contact. Rapport SFO (2009): 836-62. 6. Notice d'utilisation AOSEPT™ PLUS avec HydraGlyde™.

SOLUTION D'ENTRETIEN MULTIFONCTIONS POUR LENTILLES DE CONTACT

Simple d'utilisation



GAMME OPTI-FREE™ OPTI-FREE™ PUREMOIST™



12,10 € 300 ml
Carton de 24 packs



5,90 € 90 ml
Carton de 24 packs



30,90 € 3 x 300 ml
Carton de 8 packs



GAMME OPTI-FREE™



**OPTI-FREE™
EXPRESS™**

9,70€ 355 ml
Carton de 24 packs

COMPLÉMENT AUX SOLUTIONS D'ENTRETIEN



POLYRINSE™

12,50€ 30 doses de 15 ml
Carton de 10 packs

SOLUTION D'ENTRETIEN OXYDANTE POUR LENTILLES DE CONTACT

Pour les patients qui ont les yeux sensibles
ou des prédispositions allergiques¹

GAMME AOSEPT™

AOSEPT™ PLUS AVEC HYDRAGLYDE™



Disponible
courant 2023

7,80€ 90 ml
Carton de 24 packs



15,50€ 360 ml
Carton de 24 packs



Disponible
courant 2023

40,90€ 3x360 ml
Carton de 6 packs

AOSEPT™ PLUS



14,70€ 360 ml
Carton de 24 packs



Disponible
courant 2023

38,80€ 3x360 ml
Carton de 6 packs

1. Bloise, L., and E. Le Blond. «Entretien des lentilles de contact.» Florence Malet. Les lentilles de contact. Rapport SFO (2009): 836-62.

UNE GAMME CONSEIL

POUR TOUS LES TYPES DE SÉCHERESSE OCULAIRE¹



HYDRATE ET PROTÈGE

toutes les couches
du film lacrymal^{1,2*}

Systane[®]
COMPLETE



HYDRATATION AVANCÉE

grâce à l'association
HP Guar et Acide
hyaluronique^{2*}

Systane[®]
HYDRATATION

TOUT EN UN¹

Contient des lipides
et de l'HP-Guar³

**SANS
CONSERVATEUR**

**SOULAGEMENT
DURABLE^{2,5,6*}**

Contient de l'acide
hyaluronique
et de l'HP-Guar⁴

*Étude comparative par rapport à l'acide hyaluronique et réalisée in vitro, dont les résultats ne peuvent être extrapolés à un éventuel bénéfice chez l'homme.

1. Silverstein S, Yeu E, Tauber J, et al. Symptom Relief Following a Single Dose of Propylene Glycol-Hydroxypropyl Guar Nanoemulsion in Patients with Dry Eye Disease: A Phase IV, Multicenter Trial. Clin. Ophthalmol. 2020, 14: 3 167-3177.
2. Rangarajan R, Kraybill B, Ogundele A, Ketelson H. Effects of a hyaluronic acid/hydroxypropyl guar artificial tear solution on protection, recovery, and lubricity in models of corneal epithelium. J Ocul Pharmacol Ther. 2015, 31(8) : 491-497.
3. Notice d'utilisation Systane[®] Complete. Gouttes oculaires lubrifiantes.
4. Notice d'utilisation Systane[®] Hydratation. Gouttes oculaires lubrifiantes.
5. Davitt WF, Bloomenstien M, Christensen M, Martin AE. Efficacy in patients with dry eye after treatment with a new lubricant eye drop formulation. J Ocul Pharmacol Ther. 2010, 26(4) : 347-353.
6. Rolando M, Autori S, Badino F, Barabino S, Protecting the ocular surface and improving the quality of life of dry eye patients: a study of the efficacy of an HP-guar containing ocular lubricant in a population of dry eye patients. J Ocul Pharmacol Ther. 2009, 25(3) : 271-278.



13,60 €
Flacon 10 ml



13,90 €
30 x 0,7 ml



11,90 €
Flacon 10 ml

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

PRÉAMBULE

La société LABORATOIRES ALCON SAS (« **ALCON France** ») a notamment pour activité de distribuer et/ou commercialiser des lentilles de contact, produits de contactologie (solutions d'entretien) et produits relatifs à la sécheresse oculaire (les « **Produits** ») par l'intermédiaire de détaillants, de grossistes, de distributeurs et de centrales d'achat (le ou les « **Client(s)** »).

Ces Conditions Générales de Vente (les « **Conditions Générales de Vente** ») s'appliquent à la vente par ALCON France en France métropolitaine. Les présentes Conditions Générales de Vente sont applicables à compter du 1^{er} décembre 2022. Elles annulent et remplacent toutes conditions générales de vente éditées à une date antérieure. Toute commande ferme passée à ALCON France implique pour le Client l'adhésion sans réserve aux présentes Conditions Générales de Vente qui seules s'appliquent et prévalent sur toutes clauses et stipulations implicites ou explicites, sauf dérogation écrite de la part d'ALCON France, et à l'exception des clauses contractuelles prévues dans une convention récapitulative des relations commerciales conclue entre ALCON France et le Client (la « **Convention commerciale** »).

ALCON France se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente, pour un ou plusieurs Produits, ainsi que leur définition ou méthodes de vente, dans le respect de la réglementation en vigueur.

1- COMMANDES

Les commandes écrites doivent comporter impérativement la désignation du Client, l'adresse de livraison, la référence, la quantité, la désignation et le tarif du Produit en vigueur tel que communiqué par ALCON France. ALCON France acceptant les commandes téléphoniques, la livraison sera présumée conforme à ladite commande sauf réserve faite par le Client à la livraison des Produits. Toute commande écrite ou téléphonique n'est valable qu'après acceptation de ladite commande par ALCON France qui n'est cependant pas tenu d'accuser réception des commandes, ALCON France se réservant le droit de ne pas donner son acceptation en raison notamment d'une absence de disponibilité des Produits ou encore de contraintes industrielles ou logistiques.

Le signataire d'une commande est présumé avoir tout pouvoir pour souscrire à celle-ci et engager le Client. En cas de commande anormale, notamment anormalement élevée par rapport aux volumes habituellement commandés par le Client, ALCON France ne saurait être tenu par une obligation de livraison.

2- PRIX ET FACTURATION

Tous les Produits sont facturés selon les prix indiqués sur le bon de commande et acceptés par écrit par ALCON France ou à défaut ceux indiqués dans les documents tenant lieu de catalogue ou selon le tarif en vigueur au jour de la commande, et dans le respect des Conventions Commerciales signées entre les parties. Ces prix s'entendent en Euros, hors taxes, hors frais de traitement et de port.

ALCON France pourra procéder à une révision des tarifs et coûts (notamment prix catalogue) et/ou des remises en cours d'année, notamment en raison du contexte réglementaire ou économique ou en cas d'ajout et/ou de suppression d'une référence, ce dans le respect de la réglementation en vigueur. En cas de hausse tarifaire, les quantités accessibles aux clients seraient limitées à 4 (quatre) semaines d'écoulement moyen (basées sur les quantités réalisées sur les 12 (douze) derniers mois).

ALCON France se réserve le droit de proposer à tous ses Clients, ponctuellement, notamment par l'intermédiaire de ses Représentants Commerciaux, une ou plusieurs offres spéciales ou promotions, limitées dans le temps. Les offres pourront inclure des unités gratuites ou faire l'objet de remises. Les réductions de prix, éventuellement accordées à l'occasion de ces offres spéciales ou Promotions, peuvent soit :

- venir s'ajouter, sur facture, aux réductions de prix qui peuvent être accordées au Client, selon les conditions détaillées dans lesdites offres spéciales ou promotions ;
- venir remplacer les réductions de prix qui peuvent être accordées au Client.

La facturation est établie mensuellement. Elle reprend le détail des livraisons du mois écoulé.

3- LIVRAISONS

ALCON France s'engage à honorer les commandes reçues et à livrer les Produits commandés uniquement dans la limite des stocks disponibles. La livraison, qui pourra être totale ou partielle, est effectuée chez le Client à l'adresse définie entre les parties, via un transporteur mandaté par ALCON France sauf clause contraire convenue entre les parties.

Le transport est facturé en sus suivant le tarif en vigueur défini ci-après :

- Participation forfaitaire aux frais de port et d'emballage lentilles et Produits de Contactologie : 5,50 € H.T (cinq euros cinquante centimes hors taxe) par commande.

Toute commande de lentilles de contact et de produits de contactologie supérieure ou égale à 100 € (cent Euros) Net HT, est livrée en franco de port en France Métropolitaine, en ce compris la Corse et la Principauté de Monaco.

Les délais de livraison communiqués lors du passage de la commande ne sont donnés qu'à titre indicatif et leur non-respect ne peut en aucun cas donner lieu à retenue, indemnité, annulation de la commande, et ce, quelles que soient les causes, l'importance ou les conséquences du retard.

Les Produits voyagent aux risques et périls du destinataire dès qu'ils ont quitté les entrepôts d'ALCON France, ce même s'ils sont vendus franco de port. Le Client est tenu, sous sa responsabilité, de faire toutes réserves légales appropriées par lettre recommandée vis-à-vis du transporteur si le Produit n'a pas été livré en bon état, n'est pas conforme au bordereau, et ce, dans les trois jours à compter de la réception conformément à l'article L.133-3 du Code de Commerce, avec copie adressée dans le même délai à ALCON France qui, le cas échéant, exercera les recours contre le transporteur.

ALCON France ne peut effectuer des livraisons à plusieurs destinataires au titre d'une même commande. La livraison ne peut intervenir que si le Client est à jour de ses obligations à l'égard d'ALCON France, notamment le paiement de ses factures à l'échéance convenue.

ALCON France informera le Client par écrit (en ce compris par e-mail) en cas de changement(s) des caractéristiques de ses Produits qui pourraient modifier les modalités pratiques d'exécution d'une commande ou d'une Convention Commerciale, sans pour autant impacter l'accord des parties (tel que par exemple changement de conditionnement, de nom de Produit, de numéro de désignation d'un Produit, de modalités de livraison, etc.).

4- RÈGLEMENT

Le règlement s'effectue à 30 (trente) jours fin de mois, date de la facture récapitulative par prélèvement ou lettre de change relevé.

Tout défaut de paiement total ou partiel à l'échéance convenue, entraînera l'application immédiate de plein droit et sans mise en demeure, d'une pénalité d'un montant égal au taux d'intérêt légal de la BCE en vigueur majoré de 10 (dix) points (appliqué sur le montant TTC de la facture), et d'une indemnité forfaitaire de 40 € (quarante euros) pour frais de recouvrement. Ces pénalités sont calculées à compter du lendemain du jour de l'échéance initiale de la facture impayée jusqu'au paiement intégral du prix ; sans préjudice des dommages et intérêts susceptibles d'être dus à ALCON France en raison de ce retard de paiement. Les intérêts de retard seront facturés séparément, en totalité ou partiellement, avant ou après la date de paiement effectif, au gré d'ALCON France. Les factures des intérêts de retard sont payables comptant.

En outre ALCON France se réserve expressément, en cas de non-paiement partiel ou total d'une facture à son échéance, le droit de procéder à la résolution de la vente par lettre recommandée avec accusé de réception.

Dans ce cas, les acomptes versés par le Client resteront acquis à ALCON France à titre d'indemnité. ALCON France pourra, en cas d'incident de paiement, exiger le règlement immédiat de toutes les dettes de l'acheteur y compris les dettes non échues. Les éventuelles remises et ristournes hors facture, ne sont acquises à l'acheteur que dans la mesure où celui-ci est à jour de ses règlements. ALCON France se réserve également le droit de livrer en contre remboursement ou de cesser toute livraison après une relance restée infructueuse.

Toute réclamation concernant la facturation ou les conditions de vente des Produits doit parvenir au Service Client d'ALCON France par courrier recommandé avec accusé de réception dans le mois suivant la réception de la facture, accompagnée des justificatifs. En l'absence de contestation, la facturation sera considérée comme acceptée par le Client.

Un escompte de 0,30 % du montant net hors taxes de la facture sera consenti en cas de paiement par prélèvement dans les 15 (quinze) jours de la date de la facture.

Chaque partie gardera à sa charge les frais qu'elle aura exposés au titre des virements bancaires.

5- COMPENSATION – DÉDUCTION

Les factures de prestation de service, établies après réalisation effective des services par les Clients fournisseurs du service demandé ne sont pas compensables avec les factures de fourniture de Produits et, de ce fait, ne peuvent être déduites du règlement de ces dernières. Toute déduction non préalablement convenue par écrit sera assimilable à un défaut de paiement justifiant la suspension des livraisons. ALCON France se réserve le droit de recouvrer par tout moyen à sa convenance les sommes qui seraient ainsi déduites. Elle sera, en outre, fondée à exiger la livraison contre remboursement des commandes ultérieures. Au cas où ALCON France serait débitrice vis-à-vis du Client, les sommes dues seront réglées par application du principe de réciprocité des délais de paiement.

6- RÉCLAMATIONS

Toute réclamation relative à la conformité des Produits ou aux vices apparents les affectant devra, pour être recevable, être notifiée par le Client à ALCON France, dans un délai de 72 (soixante-douze) heures à compter de la livraison des Produits, et pour les vices cachés dans les 30 (trente) jours à compter de leur découverte, par courriel (ou à défaut par télécopie avec accusé de réception), confirmé dans les 8 (huit) jours par lettre recommandée avec accusé de réception, dans les deux cas adressés à la direction d'ALCON France [Service clients ALCON pour les produits Vision Care – 17 avenue Didier Daurat – les Algorithmes - Immeuble Platon – CS 50090, 31700 Blagnac Cedex]. ALCON France aura pour seule obligation de remplacer les Produits non-conformes, si la non-conformité est avérée ou de rembourser le Client qui sera tenu d'en informer ses propres clients.

Suivant la nature du litige, ALCON France aura pour seule obligation de (a) remplacer / réparer les Produits non-conformes, si la non-conformité est avérée, ou (b) de rembourser le Client qui sera tenu d'en informer ses propres clients ; à l'exclusion de toute indemnité ou tous autres dommages et intérêts.

7- GARANTIES PRODUITS

La garantie de fabrication couvre les défauts de fabrication uniquement. En particulier, ALCON France n'assume pas les risques et les dommages résultants d'un manque d'entretien, d'un usage inadéquat, d'un stockage dans des conditions inadéquates ou d'une mauvaise manipulation.

Par ailleurs, ALCON France accepte de reprendre les lentilles de contact et solutions d'entretien qu'elle commercialise dans le cadre des garanties décrites ci-après, et sous réserve de l'application de la procédure de retour prévue à l'article 8 ci-dessous. Pour ouvrir droit à ces garanties, les lentilles de contact et solutions d'entretien devront impérativement avoir fait l'objet d'une vente directe par ALCON France et être retournées dans un état identique au produit livré (lentilles dans leur boîte d'origine, solutions d'entretien dans leur emballage d'origine complet, avec flacon, étui-lentilles, etc.). Aucun retour ne sera admis pour des lentilles de contact et solutions d'entretien qui ne seraient plus commercialisées par ALCON France, au jour de la demande de retour, que ceci soit dû à la nature du Produit ou à son emballage.

Enfin, les demandes portant sur des quantités de Produits anormalement élevées par rapport aux volumes habituellement commandés par le Client ne seront pas admises.

Erreur (lentilles sphériques, lentilles techniques et solutions d'entretien) : ALCON France accepte le retour des Produits dans le mois suivant leur achat. Les Produits retournés seront repris aux conditions de la facture d'origine. **Lentilles techniques :** ALCON France accepte le retour des lentilles techniques, au-delà du délai d'1 (un) mois prévu ci-dessus et dans un délai maximum de 3 (trois) mois suivant leur achat. Les Produits retournés seront repris aux conditions de la facture d'origine et valorisés à hauteur de 50% de leur prix net d'achat, au titre d'une participation aux frais de retour et de destruction. Au-delà du délai de 3 (trois) mois à compter de la date d'achat, aucune lentille technique ne sera reprise.

Échanges de puissances (lentilles sphériques) : ALCON France accepte l'échange de lentilles sphériques dans un délai maximum de 12 (douze) mois suivant leur achat et sous réserve qu'elles présentent une date de péremption supérieure à 18 (dix-huit) mois. Les Produits retournés seront repris aux conditions de la facture d'origine et valorisés à hauteur de 90% de leur prix net d'achat, au titre d'une participation aux frais de retour et d'échange. Il sera renvoyé au Client la quantité de Produits identiques à la marchandise retournée, les Produits expédiés en échange seront soumis aux conditions de tarif et de remise en vigueur à la date d'échange.

Péremption (lentilles sphériques et solutions d'entretien) : ALCON France accepte le retour de Produits (lentilles sphériques et solutions d'entretien), dans un délai maximum de 12 (douze) mois suivant leur achat, et au plus tard un mois avant leur date de péremption. Les Produits retournés seront repris aux conditions de la facture d'origine et valorisés à hauteur de 50% de leur prix net d'achat, au titre d'une participation aux frais de retour et de destruction. Il sera renvoyé au Client la quantité de produits identiques à la marchandise retournée, les Produits expédiés seront soumis aux conditions de tarif et de remise en vigueur à la date de la commande.

8- PROCÉDURE DE RETOUR

Tous les retours de Produits relatifs à la sécheresse oculaire doivent être soumis à l'accord préalable d'ALCON. Il est ici clairement précisé qu'aucun retour direct du Client ne sera traité ni ne donnera lieu à remboursement.

Tous les retours de lentilles ou solutions d'entretien dans le cadre des garanties prévues à l'article 7 ci-dessus doivent être soumis à l'accord préalable d'ALCON France.

Il convient de contacter le service clients au N° 0 810 860 810 ; après étude de la demande, un numéro d'autorisation de retour sera donné. Puis inscrire ce numéro sur le colis et l'adresser à :

RMD Rhein-Main-Distribution GmbH
Halle 1 – Alcon-Retouren F
Johann-Dahlem-Str. 54
DE-63814 Mainaschaff

Les petits colis de lentilles sont à déposer dans les boîtes de livraison et seront repris au moment de la livraison de nuit. Pour les retours plus importants, le passage d'un transporteur sera ordonné. **Les frais de port des retours dans le cadre de cette procédure seront intégralement à la charge d'ALCON France.**

Aucun retour de Produit ne sera accepté sans accord préalable d'ALCON France et sans le report sur le colis du numéro d'autorisation de retour délivré par notre service clients. Tous les colis reçus sans ce numéro seront renvoyés à leur expéditeur. Les Produits des colis non conformes, quelle qu'en soit la cause (date de péremption, état emballage, paramètres, etc.) seront renvoyés à leur expéditeur.

ALCON FRANCE - GAMME VISION CARE 2023

APPLICABLE AU 1^{ER} DÉCEMBRE 2022

9- RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ

ALCON France se réserve expressément la propriété des Produits livrés jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts par le Client. Conformément à l'article 2369 du Code civil la propriété réservée d'ALCON France sur les Produits s'exerce, à concurrence de la créance restant due, sur tous les Produits détenus par le Client ou pour son compte.

À défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, comme en cas de redressement ou de liquidation judiciaire de l'acheteur, ALCON France pourra, sans préjudice des dommages et intérêts pouvant être réclamés, reprendre les Produits livrés non payés quel que soit le lieu où ils se trouvent, et que le Client s'engage à lui restituer à première demande et en parfait état. La vente des Produits impayés sera alors résolue de plein droit si bon semble à ALCON France. La présente clause de réserve de propriété est opposable aux Clients ainsi qu'à leurs créanciers.

Nonobstant l'application de la présente clause de réserve de propriété, le transfert des risques concernant les Produits s'opère dans tous les cas au jour de la livraison qui s'entend comme effectuée lorsque les Produits quittent les locaux d'ALCON France ou, le cas échéant, de ses partenaires. Le Client devra en assurer la garde et assurer les Produits contre tout risque de disparition, vol, incendie, destruction ou tous autres dommages.

10- ASSURANCES

Le Client s'engage à souscrire auprès de la compagnie de son choix, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des Produits prenant effet dès réception des Produits par ses soins.

11- SUPPORTS PUBLICITAIRES ET MATÉRIELS D'INFORMATION CONSOMMATEUR

Tous les supports publicitaires, et matériels d'information consommateur, mis à titre gratuit à la disposition du Client sont et demeurent la propriété d'ALCON France. Aussi, ALCON France se réserve-t-elle le droit de les déplacer dans le magasin, en accord avec le Client, ou de les retirer. Les supports publicitaires et matériels d'information consommateur, dont il ne sera plus fait usage, devront être conservés à la disposition d'ALCON France. Ils ne pourront être détruits par le Client qu'après autorisation d'ALCON France.

12- PRÉSENTATION ET REMISE DES PRODUITS AUX CONSOMMATEURS

Les Produits ne peuvent être présentés, vendus ou remis au consommateur que sous leur présentation d'origine non modifiée ni altérée. Les échantillons remis gratuitement ne peuvent être vendus. L'opticien a pour obligation, conformément à la réglementation en vigueur, de délivrer les Produits ALCON VC avec toute l'information utile et la notice d'utilisation correspondante. L'opticien reconnaît que les lentilles de contact de marque ALCON conformes au règlement de l'UE 2017/745 sur les dispositifs médicaux (MDR) seront expédiées avec une seule copie papier de la notice d'utilisation. Sur demande, Alcon fournira gratuitement des exemplaires supplémentaires, les notices seront également disponibles pour téléchargement et impression sur le site <https://fu.alcon.com>. L'opticien doit s'assurer que l'utilisateur final de la lentille de contact reçoit au moins une copie papier des instructions d'utilisation en français.

13- PROMOTION DES PRODUITS – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Il est rappelé que chaque Client est libre de mettre en place la politique commerciale de son choix, en recourant aux opérations promotionnelles qu'il estime opportunes tant pour son enseigne que pour les consommateurs. Cependant, il est rappelé que pour engager valablement ALCON France, toutes opérations promotionnelles (nationale, régionale ou locale) relatives à ses Produits organisés par les Clients, ainsi que les prestations de services fournies par ces derniers au profit d'ALCON France, doivent préalablement faire l'objet d'un accord écrit signé par le Client et ALCON France. En l'absence d'un accord exprès d'ALCON France, le Client qui déciderait seul de la mise en place d'une opération promotionnelle quelle qu'elle soit et/ou de la réalisation d'une prestation de service, ne pourra prétendre à une rémunération de quelque nature et sous quelque forme que ce soit de la part d'ALCON France et en sera pleinement responsable.

Le Client s'interdit (sous peine d'action judiciaire) de modifier le packaging, de déconditionner les Produits et de déloter les Produits qui lui sont livrés pour être revendus par lot.

En tout état de cause, le Client s'engage à ne pas dénigrer les marques et les Produits d'ALCON France. ALCON France se réserve un droit de regard sur l'utilisation qui pourrait être faite de ses marques ou de celles de toute autre entité du groupe auquel ALCON France appartient. À ce titre, l'utilisation des marques est limitée à la vente des Produits ALCON VC et ne peut en aucune manière donner lieu à rémunération de quelque nature et sous quelque forme que ce soit.

Le Client s'engage (i) à ne pas introduire ou autoriser l'introduction, sur le territoire de l'EEE et de la Suisse, de Produits Alcon VC qui ont été mis dans le commerce hors du territoire de l'EEE et de la Suisse (ii) ni à vendre ou à autoriser la vente, en dehors du territoire de l'EEE (et de la Suisse) de Produits Alcon VC mis dans le commerce dans le territoire de l'EEE (et de la Suisse). En cas de violation de ces engagements, ALCON France se réserve la possibilité de revoir les conditions commerciales ou mettre un terme à la relation commerciale existant avec le Client, sans préjudice de tous dommages-intérêts qui pourraient être réclamés par ALCON France au titre de cette violation.

14- VIGILANCE – TRAÇABILITÉ

Conformément aux réglementations française et européenne (notamment selon les articles L5212-2, R5212-3 et R5212-14 et R5212-16 S2 du Code de la Santé Publique et - selon le nouveau règlement (UE) 2017/745 relatif aux dispositifs médicaux (UE) publié au JOEU du 5 mai 2017 entrant en application à partir du 26 mai 2021), chacune des parties reconnaît avoir pleinement connaissance des obligations qui lui incombent en matière de pharmacovigilance, matériovigilance et de traçabilité des produits de santé. Notamment, par application du Code de la Santé Publique et du règlement européen 2017/745, chacune des parties s'engage à :

- déclarer tout incident selon les articles L. 5212-2 et R. 5212-14 et suivants (ALCON en tant que fabricant et responsable de la mise sur le marché des dispositifs médicaux et le distributeur en tant que distributeur selon l'article R. 5212-16 S2), ainsi que tout cas de pharmacovigilance selon les articles R. 5121-153 et R. 5121-161 et suivants,
- pouvoir suivre les Produits selon la traçabilité exigée aux articles R. 5212-3 et R5124-36 (informations relatives à la conception, la fabrication, le stockage, la distribution, la mise à disposition, l'utilisation, la traçabilité, la vente, leur utilisation et le cas échéant leur prescription),
- collaborer activement entre elles pour les cas de rappels de Produits et de retours auprès du fabricant selon ses demandes,
- le Client s'engage à informer le fabricant (ALCON) de tout défaut qualité, évènement indésirable ou évènement d'intérêt spécifique (= « *réclamations ou signalements de professionnels de la santé, de patients ou d'utilisateurs relatifs à des incidents supposés liés à un dispositif que le client a mis à disposition* »), concernant un Produit Alcon, immédiatement, dès sa connaissance, et au maximum dans les 24 heures, en communiquant et transmettant toutes les informations nécessaires, par e-mail, à vigilances.france@alcon.com. Tout distributeur doit tenir un registre des réclamations, des dispositifs non conformes et des rappels et retraits, et doit tenir le fabricant et, le cas échéant, le mandataire et l'importateur informés de ces activités de suivi et lui fournir toute information sur demande,
- remettre la notice d'utilisation au porteur.

15- CONTESTATION

Dans l'hypothèse où l'une des clauses des présentes Conditions Générales de Vente serait déclarée nulle et/ou non avenue par un tribunal ou du fait d'un changement de législation, la validité de l'ensemble des autres dispositions des présentes Conditions Générales de Vente ne se trouverait en aucune manière affectée ou modifiée.

Le fait qu'ALCON France ne se prévale pas, à un moment donné, de l'une quelconque des présentes Conditions Générales de Vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites Conditions Générales de Vente.

Toute réclamation concernant l'application du tarif ou des conditions de distribution et de vente, doit parvenir par lettre recommandée avec accusé de réception à la direction [Service clients ALCON pour les produits Vision Care – 17 avenue Didier Daurat – les Algorithmes - Immeuble Platon – CS 50090, 31700 Blagnac Cedex] d'ALCON France dans les deux semaines suivant la réception de la facture.

Les présentes Conditions Générales de Vente et les ventes auxquelles elles s'appliquent sont soumises à la loi française exclusivement.

En cas de contestation ou de litige, LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE EST SEUL COMPÉTENT, quel que soit le mode de paiement, même en cas de référé, d'appel en garantie ou de pluralité de défendeurs.

16- FORCE MAJEURE ET SITUATION EXCEPTIONNELLE

Dans l'éventualité où l'exécution des obligations d'ALCON France a été rendue en partie ou totalement impossible par un évènement de force majeure tel que défini par la loi et la jurisprudence en vigueur, ou du fait de la situation économique, politique ou sanitaire en France ou dans le monde en ce compris notamment en raison d'une situation sanitaire dégradée, d'une instabilité politique ou d'un conflit dans une partie du monde qui impacterait l'approvisionnement en matière première, la production ou la livraison des Produits, ALCON France pourra solliciter, par écrit, auprès du Client des modalités d'aménagement de ses obligations pendant cette période.

À défaut d'entente dans le délai d'un mois après le début de ces discussions, il est entendu que l'une ou l'autre partie pourra suspendre totalement ou partiellement l'exécution de ses obligations, sans ouvrir droit à indemnité pour l'autre partie. À défaut de reprise de l'exécution complète des obligations des parties à compter de 4 (quatre) mois après la suspension de ces obligations, l'une ou l'autre partie pourra demander la résolution immédiate des obligations souscrites par lettre recommandée avec avis de réception. Ne seraient alors dus que les prix des produits et services commandés jusqu'à la date de résolution de ces obligations et pour lesquels la livraison a été réalisée ou pourra être réalisée, sans ouvrir droit à indemnité pour l'autre partie en l'absence de faute de cette dernière.

17- DONNÉES PERSONNELLES

ALCON France réalise des traitements de données personnelles dans le cadre de ses activités, et notamment dans le cadre de ses relations avec les Clients. Ces données sont traitées notamment pour préparer, exécuter et assurer le suivi des obligations souscrites dans le cadre des présentes Conditions Générales de Vente et des Conventions commerciales, en ce compris procéder aux commandes, envois, facturations, service après-vente, des Produits commercialisés par Alcon France. Ces données sont conservées le temps nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées ou pour remplir les obligations légales et réglementaires d'ALCON France (notamment s'agissant des traitements des signalements de matériovigilance / pharmacovigilance).

Ne seront collectées que les données personnelles strictement nécessaires aux fins de ces traitements, comme des données d'identification et informations d'ordre général, des informations de paiement, ou des données relatives à l'utilisation des Produits par les Clients.

Dans l'éventualité où le Client partagerait avec ALCON France des données personnelles concernant des tiers (par exemple des employés, ou des patients), il est de la responsabilité du Client – ou de son représentant - de partager ces données en conformité avec les réglementations applicables, et notamment de partager ces données si cela est strictement nécessaire pour les finalités recherchées, de limiter ce partage aux seules données personnelles nécessaires pour ces traitements, d'informer les tiers de ce partage et de leurs droits, et de leur fournir une copie de la politique de confidentialité d'ALCON France mentionnées ci-dessous.

Dans la mesure où les données de santé concernant des patients identifiés ou identifiables (par exemple pathologie, diagnostic, antécédents médicaux) ne sont pas nécessaires à l'exécution d'une commande ou d'une Convention Commerciale, les Clients ne doivent en aucun cas partager ces données de santé avec ALCON France.

ALCON France pourra refuser et détruire ces données, ou tout support faisant mention de ces données, ou demander au Client des informations anonymisées ou pseudonymisées pour permettre l'exécution de ses obligations. À défaut, ALCON France pourra suspendre, ou refuser, l'exécution de ses obligations sans que sa responsabilité ne puisse être recherchée.

Les traitements de données sont réalisés principalement sur la base légale de l'exécution d'un contrat souscrit entre ALCON France et le Client, et également aux fins de l'intérêt légitime que nous poursuivons, pour assurer le respect de nos obligations légales ou réglementaires, ou avec le consentement spécifique du Client.

Ces données sont conservées pour la durée de l'exécution des obligations découlant d'une Commande ou d'une Convention Commerciale, sous réserve des délais spécifiques aux obligations légales et réglementaires qui découleraient des obligations souscrites dans ces cadres et qui imposeraient des délais de conservations plus longs ou plus courts.

Les Clients disposent des droits suivants : droit d'accès, de rectification ou de suppression de vos données personnelles, droit d'en demander le cas échéant la portabilité, droit d'obtenir la limitation du traitement de vos données personnelles, droit d'opposition au traitement et de donner des directives sur le sort des données après le décès. Toutefois, pour la finalité relative à la vigilance et à la transparence, les Clients ne disposent pas d'un droit d'opposition ou de suppression.

Pour toute question et/ou exercice des droits, les Clients peuvent contacter ALCON France à l'adresse e-mail suivante : dataprivacy.alconfrance@alcon.com ou par écrit : Laboratoires ALCON, à l'attention du Service Compliance, 20 rue des Deux Gares, 92 500 Rueil Malmaison. Les Clients peuvent également soumettre une réclamation auprès de la CNIL en cas de violation de leurs droits.

Les informations complètes concernant le traitement de ces données sont disponibles dans la politique de confidentialité disponible sur le site institutionnel d'Alcon France : <https://www.alcon.fr> à l'adresse <https://www.alcon.fr/fr/privacy-policy>
Loi AGEC - Identifiant unique (IDU)

En application de l'article L541-10-13 du Code de l'Environnement, ALCON France, pour les cas où elle endosse le statut de producteur, s'est vu attribuer par l'ADEME les identifiants uniques suivants, qui attestent de l'enregistrement au registre des producteurs et de la réalisation de ses déclarations de mises sur le marché :

- FR000295_05SR3 – Filière des équipements électriques et électroniques,
- FR205913_01WCMC – Filière des emballages ménagers
- FR236703_08CYGM – Filière des médicaments non utilisés
- FR205913_03XPTD – Filière des papiers graphiques
- FR000295_06TQQB – Filière des piles et accumulateurs portables

MENTIONS OBLIGATOIRES

Les lentilles de contact souples de la gamme **TOTAL30™ (TOTAL30™ (Dk/e = 154 à -3,00 D), TOTAL30™ for ASTIGMATISM (Dk/e = 123 à -3,00D))** sont indiquées pour la correction optique des amétropies réfractives (myopie et hypermétropie) chez des personnes ayant des yeux sains, présentant un astigmatisme minime ou nécessitant une correction additionnelle pour l'astigmatisme.

Les lentilles mensuelles de port journalier nécessitent un entretien approprié chaque soir et doivent être renouvelées tous les mois. L'entretien correct des lentilles et le renouvellement régulier de l'étui-lentilles sont essentiels. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans les notices et sur les étiquetages.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter les notices.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositifs médicaux de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale : astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

Les lentilles de contact souples des gammes **AIR OPTIX™ AQUA et AIR OPTIX™ plus HydraGlyde™ (AIR OPTIX™ AQUA et AIR OPTIX™ plus HydraGlyde™ (Dk/e = 138 à -3,00D), AIR OPTIX™ plus HydraGlyde™ for Astigmatism (Dk/e = 108 à -3,00D) et AIR OPTIX™ plus HydraGlyde™ Multifocal (Dk/e = 138 à -3,00D))** sont indiquées pour la correction optique des amétropies réfractives (myopie et hypermétropie) chez des personnes ayant des yeux sains, présentant un astigmatisme minime et/ou nécessitant une correction additionnelle pour la presbytie ou pour l'astigmatisme.

Les lentilles mensuelles de port journalier nécessitent un entretien approprié chaque soir et doivent être renouvelées tous les mois. L'entretien correct des lentilles et le renouvellement régulier de l'étui-lentilles sont essentiels. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans les notices et sur les étiquetages.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter les notices.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositifs médicaux de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories, Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale : astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

Les lentilles de contact souples sphériques **AIR OPTIX™ NIGHT & DAY AQUA (Dk/e = 175 à -3,00D)** sont indiquées pour la correction optique des amétropies réfractives (myopie et hypermétropie) chez des personnes ayant des yeux sains, et présentant un astigmatisme allant jusqu'à environ 1,50D ne gênant pas leur acuité visuelle. Elles peuvent être utilisées en port journalier ou en port prolongé pouvant aller jusqu'à 30 jours et nuits en port continu, selon les recommandations de l'ophtalmologiste. Elles sont aussi indiquées pour un usage thérapeutique comme pansement pour protéger la cornée.

Les lentilles mensuelles de port journalier nécessitent un entretien approprié chaque soir et doivent être renouvelées tous les mois. L'entretien correct des lentilles et le renouvellement régulier de l'étui-lentilles sont essentiels. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositif médical de classe IIb - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale : astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

Les lentilles de contact de couleur **AIR OPTIX™ COLORS (Dk/e = 138 à -3,00D)** sont indiquées pour la correction optique des amétropies réfractives (myopie et hypermétropie) chez des personnes ayant des yeux sains, et présentant un astigmatisme allant jusqu'à environ 1,50D ne gênant pas leur acuité visuelle. Les lentilles de contact de couleur **AIR OPTIX™ COLORS** permettent également de mettre en valeur ou de modifier la couleur apparente de l'œil.

Les lentilles mensuelles de port journalier nécessitent un entretien approprié chaque soir et doivent être renouvelées tous les mois. L'entretien correct des lentilles et le renouvellement régulier de l'étui-lentilles sont essentiels. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositif médical de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories, Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale : astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

Les lentilles de contact souples des gammes **DAILIES™ (DAILIES™ AquaComfort Plus™ (Dk/e = 26 à -3,00D), DAILIES™ AquaComfort Plus™ Toric (Dk/e = 26 à -3,00D), DAILIES™ AquaComfort Plus™ Multifocal (Dk/e = 26 à -3,00D), DAILIES TOTAL 1™ (Dk/e = 156 à -3,00D), DAILIES TOTAL 1™ Multifocal (Dk/e = 156 à -3,00D), DAILIES TOTAL 1™ for Astigmatism (Dk/e = 127 à -3,00D)) et PRECISION 1™ (PRECISION 1™ (Dk/e = 100 à -3,00D), PRECISION 1™ for Astigmatism (Dk/e = 90 à -3,00D))** sont indiquées pour la correction optique des amétropies réfractives (myopie et hypermétropie) chez des personnes ayant des yeux sains, présentant un astigmatisme minime et/ou nécessitant une correction additionnelle pour la presbytie.

Les lentilles journalières ne nécessitent pas d'entretien mais doivent être jetées chaque soir.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositifs médicaux de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale : astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

Les lentilles **Focus DAILIES® All Day Comfort (Dk/e = 26 à -3,00D)** sont indiquées pour la correction optique des personnes ayant des yeux sains présentant un astigmatisme minime qui ne gêne pas leur vue.

Les lentilles journalières ne nécessitent pas d'entretien mais doivent être jetées chaque soir.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositif médical de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale: astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

Les lentilles de contact de couleur de la gamme **Freshlook™** sont indiquées pour la correction optique des amétropies réfractives (myopie et hypermétropie) chez des personnes ayant des yeux sains, et présentant un astigmatisme minime ne gênant pas leur acuité visuelle, en port journalier moins de 24h (**DAILIES Freshlook™ Illuminate - Dk/e = 20 et Freshlook™ one-day - Dk/e = 26**) ou à renouvellement mensuel (**Freshlook™ Colors - Dk/e = 20, Freshlook™ Colorblends - Dk/e = 20, Freshlook™ Dimensions - Dk/e = 20**). Les lentilles de contact de couleur de la gamme Freshlook™ permettent également de mettre en valeur ou de modifier la couleur apparente de l'œil.

Les lentilles mensuelles de port journalier nécessitent un entretien approprié chaque soir et doivent être renouvelées tous les mois. L'entretien correct des lentilles et le renouvellement régulier de l'étui-lentilles sont essentiels.

Les lentilles journalières ne nécessitent pas d'entretien mais doivent être jetées chaque soir.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Le port de lentilles de contact est possible sous réserve de non contre-indication médicale au port de lentilles.

Dispositifs médicaux de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

Ces dispositifs médicaux ne sont pas pris en charge par l'Assurance Maladie, excepté dans les indications suivantes sur prescription médicale : astigmatisme irrégulier, myopie supérieure ou égale à 8 dioptries, aphakie, anisométrie à 3 dioptries, strabisme accommodatif, kératocône.

AOSEPT PLUS™ est un système d'entretien pour le nettoyage, la décontamination, la neutralisation, la déprotéinisation et la conservation de tous types de lentilles de contact y compris en silicone-hydrogel. Il contient la solution de nettoyage et de décontamination et l'étui de trempage.

La solution **AOSEPT PLUS™** et l'étui de trempage doivent toujours être utilisés ensemble.

Ne jamais mettre de solution **AOSEPT PLUS™** non neutralisée directement dans l'œil.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Dispositif médical de classe IIb - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

AOSEPT PLUS™ avec HydraGlyde™ est un système d'entretien pour le nettoyage, la décontamination, la neutralisation, la déprotéinisation et la conservation de tous types de lentilles de contact y compris en silicone-hydrogel. Il contient la solution de nettoyage et de décontamination et l'étui de trempage.

La solution **AOSEPT PLUS™ avec HydraGlyde™** et l'étui de trempage doivent toujours être utilisés ensemble.

Ne jamais mettre de solution **AOSEPT PLUS™ avec HydraGlyde™** non neutralisée directement dans l'œil.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Dispositif médical de classe IIb - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories Inc.

Les solutions de la gamme **OPTI-FREE™** sont des Solutions Multi-Fonctions qui décontaminent, nettoient, rincent, hydratent et améliorent le confort de toutes les lentilles de contact souples de port journalier ou mensuel.

Toujours utiliser une nouvelle quantité d'**OPTI-FREE™** Solution Multi-Fonctions. Ne jamais réutiliser la solution de l'étui de trempage.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans les notices et sur les étiquetages.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter les notices.

Dispositifs médicaux de classe IIb - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD. Fabricant : Alcon Laboratories, Inc.

Polyrinse™ Solution Saline est une solution aqueuse stérile, isotonique sans conservateur utilisée pour le rinçage de toutes les lentilles de contact. **Polyrinse™ Solution Saline** peut aussi être utilisée, avec un dispositif de chauffage, pour la décontamination thermique des lentilles de contact souples (hydrophiles) ou à chaque fois qu'une solution saline stérile est indiquée.

Toujours utiliser une nouvelle quantité de **Polyrinse™ Solution Saline**. Ne jamais réutiliser la solution de l'étui de trempage.

Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage.

Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice.

Dispositif médical de classe IIb - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD. Fabricant : Alcon Laboratories, Inc.

SYSTANE™ COMPLÈTE Gouttes Oculaires Lubrifiantes sans conservateur est indiqué dans le traitement de l'œil sec pour le soulagement temporaire des brûlures et des irritations dues à la sécheresse oculaire. **SYSTANE™ COMPLÈTE Gouttes Oculaires Lubrifiantes sans conservateur** peut être utilisé pour le soulagement temporaire des symptômes de sécheresse oculaire associés à l'utilisation de lentilles de contact en instillant des gouttes avant et après le port de lentilles de contact. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans la notice et sur l'étiquetage. Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter la notice. Dispositif médical de classe IIa - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories, Inc.

SYSTANE™ HYDRATATION et SYSTANE™ HYDRATATION UD Gouttes Oculaires Lubrifiantes sont indiqués dans le traitement de l'œil sec pour le soulagement temporaire des brûlures et des irritations dues à la sécheresse oculaire. **SYSTANE™ HYDRATATION et SYSTANE™ HYDRATATION UD Gouttes Oculaires Lubrifiantes** peuvent être utilisés pour lubrifier et hydrater les lentilles de contact journalières, à port prolongé ou jetables, en silicone hydrogel ou souples (hydrophiles). Sans conservateur. Veuillez lire attentivement les instructions figurant dans les notices et sur les étiquetages. Pour la liste complète des indications, des contre-indications et des avertissements, veuillez consulter les notices. Dispositifs médicaux de classe IIb - Organisme notifié : CE 0123 TÜV SÜD - Fabricant : Alcon Laboratories, Inc.



NOUS AGISSONS POUR UNE VISION CLAIRE & DES OCÉANS PROPRES

Alcon



Pour chaque tonne
de plastique utilisée dans nos
lentilles de contact¹
DAILIES TOTAL1™
et **PRECISION1™**,

Plastic Bank collecte la même
quantité de plastique
rejeté par l'océan dans
les communautés côtières
vulnérables*.



*La neutralité plastique nette est obtenue en achetant des crédits auprès de Plastic Bank. Un crédit représente la collecte et la conversion d'une tonne de plastique qui peut atteindre ou être destinée aux voies navigables. Alcon achète des crédits équivalents au poids de plastique contenu dans le blister et dans les lentilles de contact de nos DAILIES TOTAL1™, DAILIES TOTAL1™ MULTIFOCAL, DAILIES TOTAL 1™ for ASTIGMATISM, PRECISION1™ et PRECISION1™ for ASTIGMATISM en Europe (EEE, Royaume-Uni, Suisse, Ukraine & marchés distributeurs sélectionnés), en Russie, en Australie et en Nouvelle-Zélande, en 2022, en collaboration avec Plastic Bank.

1. Données internes (Projections d'utilisations dans nos DAILIES TOTAL1™, DAILIES TOTAL1™ MULTIFOCAL, DAILIES TOTAL 1™ for ASTIGMATISM, PRECISION1™ et PRECISION1™ for ASTIGMATISM en Europe (EEE, RU, Suisse, Ukraine & marchés de distributeurs sélectionnés), Russie, Australie et Nouvelle-Zélande en 2022.

Alcon

TARIF 2023



UN PARTENAIRE À VOTRE SERVICE

EDI : ALCON® Vision Care met son expertise à votre disposition
Contactez-nous par e-mail :

Pour les commandes :

visioncare.commande@alcon.com

Pour toutes les autres demandes :

serviceclient.visioncare@alcon.com



SERVICE CLIENTS

N°Azur 0 810 860 810

Du lundi au jeudi
8h45 > 12h15 & 13h > 17h45

Le vendredi
8h45 > 12h15 & 13h > 17h00

UN SITE INTERNET DÉDIÉ

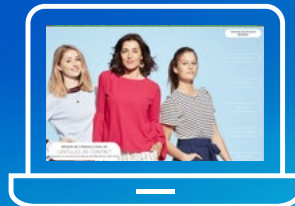


fr.easy-myalcon.com



Mon code client

SITE INTERNET À DESTINATION DES PORTEURS DE LENTILLES



www.portezdeslentilles.fr



Alcon